VALLÉE DU RHÔNE ET ARC LANGUEDOCIEN

ELÉMENTS DE RÉFLEXION POUR UN DIALOGUE SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS









Avant-propos

La question des transports et des déplacements dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien, axe majeur de communication et d'échanges mobilisant les différents modes terrestres (routier, fluvial et ferroviaire), est aujourd'hui au cœur des enjeux d'aménagement et d'attractivité pour toutes les échelles de territoires : local, régional, national et européen.

A ce titre, le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003 a souligné que le bon fonctionnement de la vallée du Rhône et de l'arc languedocien était une condition indispensable au développement de notre économie.

Considérant que cette question nécessitait une confrontation de points de vue, le gouvernement a pris la décision d'engager, préalablement à un débat public, une consultation sur la base d'un document de problématique.

Pour servir de support à cet échange et pour poser les bases d'une politique des transports partagée, ce document présente, dans le cadre d'une démarche innovante :

- un état des lieux des territoires intéressés par cette question dans les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon;
- une étude intermodale approfondie, à l'horizon 2020, dans un périmètre physique centré autour de l'axe Lyon-Avignon-Perpignan¹, qui envisage de façon volontariste le développement des modes alternatifs à la route, qui prend en compte les différentes possibilités de reports modaux et qui cherche à intégrer les enjeux locaux et régionaux des déplacements, aussi bien Nord-Sud qu'Est-Ouest;
- des pistes en matière de régulation des trafics, ainsi que de création de nouveaux services, voire même de nouvelles infrastructures.

Un référentiel, situé en fin de document, apporte des éclairages techniques et des éléments de compréhension complémentaires qui en facilitent la lecture.

Réalisé à partir d'études et d'analyses produites à l'initiative des services centraux et déconcentrés de l'Etat (ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer et ministère de l'écologie et du développement durable) et des entreprises publiques directement concernées (ASF, RFF, SNCF, VNF), le présent document a pris le parti de la pédagogie. Sans préjuger des options qui seront prises à l'avenir, il n'a d'autre ambition que de constituer un socle clair et d'aboutir à un dialogue fructueux entre les acteurs régionaux et locaux et les représentants de l'Etat permettant d'enrichir la réflexion initiée par les services de l'Etat et de rechercher une vision partagée de la façon d'assurer les besoins de transport sur ces axes, afin de préparer les décisions à prendre pour le développement durable de la vallée du Rhône et de l'arc languedocien.

Jean-Didier BLANCHET Ingénieur général des ponts et chaussées

¹ Les projets d'infrastructures, actuels ou futurs, situés au droit de l'agglomération lyonnaise, dans les Alpes, dans le Massif Central et à l'est des agglomérations marseillaise, aixoise et toulonnaise, qui participent à la problématique globale des transports sur l'axe considéré sont simplement rappelés, sans faire l'objet d'une étude spécifique.

SOMMAIRE

	SYNTHÈSE	06
l.	LA SITUATION ACTUELLE	19
1.1 1.1.1 1.1.2 1.1.3 1.1.4	LE TERRITOIRE ETUDIÉ Le contexte géographique et démographique Une économie fortement tournée vers les services Les transports : un enjeu économique Les enjeux du territoire des trois régions : développement économique et préservation de l'environnement	21 21 23 24 26
1.2.2 1.2.3 1.2.4	LES INFRASTRUCTURES Les infrastructures fluviales Les infrastructures maritimes Les infrastructures routières Les infrastructures ferroviaires Le transport combiné	29 29 30 31 32 33
1.3.3	LES NIVEAUX DE SERVICE AUJOURD'HUI Les niveaux de service du transport fluvial aujourd'hui Les niveaux de service du transport maritime aujourd'hui Les niveaux de service du transport routier aujourd'hui Les niveaux de service du transport ferroviaire aujourd'hui Le volume et les degrés de saturation des terminaux de transport combiné aujourd'hui	35 35 36 37 44 46
1.4 1.4.1 1.4.2	LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAFICS AUJOURD'HUI Les impacts des infrastructures Les impacts plus spécifiques des circulations	47 47 51
II.	LES TRANSPORTS EN 2020	53
2.1 2.1.1 2.1.2	LA POLITIQUE DES TRANSPORTS Une première inflexion : la politique européenne des transports Une première réponse nationale : les schémas multimodaux de services collectifs de transport de voyageurs et de marchandises	55 55 56
2.1.3 2.1.4 2.1.5	Une réponse actualisée : le débat parlementaire et le CIADT du 18 décembre 2003 Le plan climat et le plan national santé environnement La politique nationale des transports appliquée au territoire étudié	56 61 63
	L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DE TRANSPORT À L'HORIZON 2020 Le contexte d'évolution de la demande de transport La demande de transport à l'horizon 2020	65 65 69
2.3.2 2.3.3	LES INFRASTRUCTURES À L'HORIZON 2020 Les infrastructures fluviales et maritimes Les infrastructures routières Les infrastructures ferroviaires Le développement du transport combiné rail-route et fleuve-rail	70 70 71 75 78
2.4	LE TRAFIC, LES NIVEAUX DE SERVICE ET LES IMPACTS À L'HORIZON 2020 : LA SITUATION DE RÉFÉRENCE	79
2.4.2 2.4.3	Le fluvial en 2020 : niveaux de service et impacts Le trafic routier en 2020 : niveaux de service et impacts Le ferroviaire en 2020 : niveaux de service et impacts Les impacts des terminaux de transport combiné	79 80 83 84

85 III. QUELLE POLITIQUE DE TRANSPORTS EN 2020 POUR LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN ?

- 3.1 AMÉLIORER LA GESTION DES RÉSEAUX EXISTANTS 89 90 3.1.1 Améliorer l'exploitation du mode fluvial 3.1.2 Optimiser les circulations des trains 91 92 3.1.3 Optimiser le fonctionnement du réseau autoroutier 3.2 DÉVELOPPER OU CRÉER DE NOUVEAUX SERVICES FAVORISANT LE RÉÉQUILIBRAGE MODAL 3.2.1 Le report modal marchandises : faire évoluer les technologies et l'organisation du transport fluvial 3.2.2 Le report modal marchandises : développer les autoroutes de la mer 3.2.3 Le report modal marchandises : mettre en place un service d'autoroutes ferroviaires 3.2.4 Le report modal marchandises : développer le transport combiné 3.2.5 Le report modal voyageurs : le développement des TER 3.3 LES NIVEAUX DE SERVICE DU RÉSEAU ROUTIER ET LES IMPACTS PRÉVISIBLES DES MESURES PRÉSENTÉES 111 111 3.3.1 Les niveaux de trafic sur coupure de l'A7 et de l'A9 et des principales routes et autoroutes parallèles 3.3.2 Le trafic moyen sur les différentes sections de l'A7 et de l'A9 et les niveaux de services qui en découlent 114 3.3.3 Les impacts environnementaux et en termes de nuisances 3.4 ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DES INFRASTRUCTURES 115 3.4.1 Améliorer les infrastructures et les équipements du réseau fluvial 118 3.4.2 Mettre en service le TGV sud-européen entre Montpellier et Perpignan 3.4.3 Accroître les capacités routières : l'élargissement des autoroutes A7 et A9 119 3.4.4 Accroître les capacités routières : la construction d'une nouvelle autoroute du piémont 124 128 3.5 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSPORTS : QUELS ENJEUX ? 128 3.5.1 La plaine languedocienne et le piémont 129 3.5.2 La moyenne vallée du Rhône 131 3.5.3 Le grand Avignon CONCLUSION 133 RÉFÉRENTIEL 135 R 1. LES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DU CONTEXTE R 1.1 Les territoires des trois régions : caractéristiques socio-économiques et enjeux 140 R 1.2 Les facteurs et les perspectives d'évolution de la demande 143 R 2. LE MODE FLUVIAL 143 R 2.1 Les capacités du mode fluvial 143 R 2.2 La compétitivité du mode fluvial dans le territoire étudié 145 R 3. LE MODE MARITIME R 3.1 Les capacités du mode maritime 146 R 3.2 La compétitivité du mode maritime 147 R 4. LE MODE ROUTIER 147 R 4.1 Le trajet des poids lourds sur le réseau autoroutier A7 et A9 148 R 4.2 Les seuils de niveaux de service des autoroutes A7 et A9
- 150 R 5. LE MODE FERROVIAIRE
- 150 R 5.1 Capacité et saturation d'une ligne ferroviaire : définitions
- 150 R 5.2 Capacité et saturation du réseau ferré aujourd'hui
- 151 R 5.3 La compétitivité du mode ferroviaire pour le transport de marchandises dans le territoire étudié
- 154 R 6. LES CONSÉQUENCES ET LES IMPACTS

R 4.3 Les définitions des termes employés

- 154 R 6.1 Les méthodes d'évaluation de la demande à l'horizon 2020
- 154 R 6.2 La valorisation du report modal dans le cas du scénario volontariste
- 158 | R 6.3 L'évaluation socio-économique d'un aménagement routier
- 159 R 6.4 La mesure des impacts en termes d'environnement et de nuisances

162 LEXIQUE

149

DÉMARCHE DU DOCUMENT

La vallée du Rhône et l'arc languedocien constituent un des axes majeurs de transport routier, ferroviaire et fluvial dans notre pays et son bon fonctionnement est une condition nécessaire à notre économie. Le présent document, support de la concertation engagée conformément à la décision du comité interministériel d'aménagement du territoire du 18 décembre 2003 présente la problématique des transports dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien.

Les réseaux de transport dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien sont, à l'exception du fluvial, fortement chargés. Les niveaux de service sur le réseau ferroviaire et surtout routier sont dégradés et présentent un taux de saturation important. La congestion des réseaux de transports à l'horizon 2020 semble inévitable au regard des prévisions d'accroissement de la demande si des mesures ne sont pas prises.

Afin que le lecteur puisse se forger une opinion en toute connaissance de cause, ce dossier cherche tout d'abord à présenter la situation actuelle des transports fluviaux, maritimes, routiers et ferroviaires dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien en termes d'infrastructures existantes mais aussi en termes de niveaux de services offerts. Il cherche également à présenter les différents enjeux des territoires desservis.

Dans une deuxième partie, le dossier tente de se projeter dans le temps et de présenter la situation des transports à l'horizon 2020 sur la base d'une projection de la demande de transport à cette date, et de sa comparaison avec les capacités des infrastructures déjà existantes ou déjà décidées : la baisse de la qualité du niveau de services offert à l'usager semble inéluctable.

Le dossier cherche enfin, dans une troisième partie, à explorer toutes les mesures possibles tendant à améliorer la situation : il présente ainsi les différentes améliorations envisageables de la gestion et de l'exploitation des réseaux des trois modes de transport, les nouveaux services possibles ainsi qu'en dernier lieu des accroissements de capacité des différentes infrastructures.

La démarche présentée est résolument innovante sur un certain nombre de points :

- les perspectives de la demande de transport à l'horizon 2020 cherchent à tenir compte d'une moindre croissance attendue du produit intérieur brut, de la baisse de la démographie, du vieillissement de la population et de la baisse de la population active ;
- la réflexion à tous les stades concerne l'ensemble des modes de transport ;
- la situation à l'horizon 2020 sur le réseau routier a été appréciée en supposant un report important (et optimiste) de poids lourds par jour ouvrable sur le ferroviaire et le fluvial ;
- la mesure de la congestion sur le réseau routier est présentée en pourcentage de temps gêné par le conducteur selon une approche extrêmement rigoureuse ;
- le dernier chapitre enfin tente de présenter l'influence des différentes mesures possibles sur le devenir des territoires.

A chacun ensuite d'apprécier les éléments présentés dans ce dossier, de les critiquer, de les enrichir et de nous faire part de ses conclusions, en répondant en particulier aux questions suivantes :

Partagez-vous les perspectives présentées en matière d'aménagement, de développement et de desserte du territoire ? Quels sont selon vous les éléments complémentaires à intégrer à la réflexion ?

Dans quelle mesure partagez-vous le diagnostic porté sur le fonctionnement du système de transport dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien ?

Quel est votre avis sur les orientations souhaitables pour améliorer durablement les transports dans la région, compte tenu des projets de développement des territoires, des impacts environnementaux et des mesures envisageables pour favoriser le report modal et améliorer la qualité du service offert aux usagers des transports ?